

# NOUVELLES DE L'APRUM

## Nouvelles de l'APRUM de Novembre-Décembre 2016

### LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Association des professeures et des professeurs de l'Université de Montréal (APRUM) fondée en 1984, est un organisme sans but lucratif. Les objectifs visés étaient les suivants :

- La mise sur pied d'un programme annuel de rencontres des retraités.
- Une présence des retraités aux instances décisionnelles qui les touchent directement (Comité de retraite, assurances etc).
- La clarification des droits et des privilèges des retraités en tant que membres de la communauté universitaire.

Dans les années qui ont suivi, ces objectifs ont été atteints. Il y a maintenant un représentant des retraités du personnel enseignant au comité de retraite et nous sommes annuellement consultés sur les assurances offertes aux retraités (Croix Bleue et assurance vie). Nous organisons chaque année neuf dîners où les retraités sont conviés. Pour quatre ou cinq de ces dîners, une conférence est offerte sur un thème qui les intéresse. Nous avons aussi obtenu du comité exécutif de l'Université, daté du 20 juin 1995, un énoncé des droits et des privilèges des professeurs et des professeures à la retraite. Vous trouverez sur notre site ([www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)), sous l'onglet « plan du site », la liste de ces droits et privilèges, une courte histoire de l'APRUM et le texte de notre constitution.

L'APRUM est aujourd'hui une organisation en santé. Sur 930 retraités répertoriés, 432 professeurs et professeures ont adhéré et se sont acquittés de leur cotisation. Comme les cotisations rentrent tout au long de l'année, ce nombre fluctue et nous nous attendons à une soixantaine d'autres cotisations d'ici la fin de l'année. La cotisation est de 50\$, ce qui nous assure d'un budget annuel d'environ 20 000\$. Elle peut être acquittée par chèque ou par prélèvement automatique sur votre rente de retraite (4,77\$ par mois). La collecte des chèques annuels nous coûte énormément de temps et de ressources ; nous privilégions donc fortement le prélèvement à la source qui nous permet de consacrer plus de temps aux services que nous vous offrons.

L'APRUM communique avec ses membres de plusieurs façons. Il y a d'abord notre site WEB ([www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)) qui vous donne plein d'information sur nos activités. Vous y trouverez aussi un accès à notre base de données sécurisée où vous pouvez consulter votre fiche de membre. Vous pouvez y vérifier et mettre à jour vos coordonnées et vous assurer que vous vous êtes bien acquitté de votre cotisation. Si

vous avez perdu votre mot de passe, n'hésitez pas à nous contacter (aprum@assoc.umontreal.ca) pour réinitialiser votre compte. Nous publions, deux fois par année, les « Grains de sagesse » qui contiennent des articles de fonds sur des sujets d'intérêt pour nos membres ainsi qu'une revue de livres publiés par nos retraités. Notre autre publication est « Les nouvelles de l'APRUM » qui regroupent les plus récentes nouvelles qui nous concernent, une annonce des activités à venir (dîners et conférences), une chronique nécrologique, une rubrique « À l'honneur » qui illustre les prix mérités par nos membres et bien d'autres choses. Ces deux publications vous sont envoyées par courrier électronique ou par courrier de surface. Pour minimiser les coûts de ces envois qui sont en constante croissance, nous invitons fortement ceux qui les reçoivent sous forme papier à faire le changement, soit en le cochant sur votre fiche, soit en nous écrivant à (aprum@assoc.umontreal.ca), soit en nous téléphonant à 514-343-7635.

Pour nous aider dans nos tâches cléricales, nous bénéficions maintenant des services d'une adjointe administrative, Johanne Coulombe-Viau, qui s'occupera du recrutement, de la gestion hebdomadaire et du maintien de la base de données. Elle répondra aussi à vos questions et assurera le maintien de nos archives. Elle travaille une journée par semaine. Au cours de l'année, nous prévoyons mettre notre site web à jour et enregistrer notre association auprès du gouvernement du Québec.

Si vous avez des questions ou des demandes, ou encore si vous voulez offrir votre expertise pour nous aider à bonifier nos services, n'hésitez pas à nous contacter.



Yves Lépine,  
président de l'APRUM

\*\*\*\*\*

## **CONFÉRENCE DE LA PROFESSEURE LOUISE NADEAU LE 15 NOVEMBRE PROCHAIN**

### **Les addictions en trois temps : la prévention, le seuil clinique et les grandes difficultés**

L'APRUM est fière d'annoncer que la personne invitée pour sa seconde midi-conférence sera la professeure Louise Nadeau. Louise Nadeau est professeure titulaire au département de Psychologie. Ses travaux portent sur la prédiction de l'arécidive chez les contrevenants pour conduite avec facultés affaiblies, les troubles concomitants en addiction et les jeux de hasard et d'argent. Elle est présidente du Conseil d'administration d'Éduc'alcool (2010-), membre du CA de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2010-). Elle fut membre du Comité aviseur pour la recherche HIV/sida des Instituts de recherche en santé du Canada



(2011-2016) dont elle fut la vice-présidente du CA (2000-2006). Elle a présidé le Groupe de travail sur le jeu en ligne pour le Ministre des Finances du Québec. Elle co-préside le Groupe de travail sur les niveaux à faible risque des jeux de hasard et d'argent. Elle a reçu le prix Marcel-Vincent (2006), le Prix du Québec 2012, le prix Pierre-Dansereau de l'ACFAS (2013). Elle est membre élue à la Société royale du Canada (2015) et à l'Académie canadienne des sciences de la santé (2016). Elle a été nommée au Conseil de l'université en avril dernier.

Son entretien se fera en trois temps. Tout d'abord, après avoir fait état de la campagne sur les niveaux de consommation à faible risque d'alcool – le 2, 3, 4, 0 -, elle nous présentera les forces et les faiblesses de cette campagne de prévention. Ensuite, il sera question des signes d'une dépendance tout en rappelant la diversité des tableaux cliniques. Enfin, les difficultés des personnes les plus à risque seront évoquées en référence aux enjeux de traitement.

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « Les fillettes », 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), le mardi 15 novembre prochain à midi. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à 25\$ taxe et pourboire compris. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

**Pour prendre part à cette activité**, nous vous demandons de réserver votre place car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Le faire est facile.

**Deux moyens** fort simples **sont à votre disposition**.

\* Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

\* Le second est de laisser **un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 15 novembre. »

**Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant jeudi midi le 10 novembre.**

Venez avec votre conjoint ou conjointe



Le Conseil de l'APRUM s'est prononcé en faveur d'ouvrir l'ensemble de ses activités aux conjoints et conjointes de ses membres. Ainsi nos portes sont dorénavant ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent participer en couple à nos conférences, repas et autres

activités sociales. Bienvenue et au plaisir de vous compter parmi nous.

### Réception de la période des fêtes



Chères collègues, Chers collègues,

Les années se suivent à une vitesse qui semble s'accélérer un peu plus à chaque date anniversaire. Le croyez-vous, nous sommes déjà pratiquement rendus à Noël? L'APRUM, fidèle à sa tradition, invite les **professeures et les professeurs retraités** et leurs conjoints à sa réception de la période des fêtes. Celle-ci se déroulera le mardi 13 décembre au restaurant « Les fillettes » 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont).

**On prendra l'apéro à 11h30 et le repas sera servi vers 12h30.**

Venez nombreux et invitez vos collègues. Il y aura possibilité pour ceux et celles qui le souhaitent de faire des tables entre collègues du même département ou faculté. Il y a de la place pour 40 personnes. Le prix du repas est fixé à **25 \$ taxe et pourboire compris**. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade), le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

Réservez tôt pour être certain d'avoir votre place. La date limite pour les réservations en vue du 13 décembre est le jeudi 8 décembre. Après cette date, le restaurant ne peut garantir être en mesure de vous recevoir.

Comme à l'habitude, réserver est facile et deux moyens fort simples de le faire **sont à votre disposition.**

\* Le premier est l'envoi d'un courrier électronique à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

\* Le second est de laisser **un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

\*

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la réception de Noël du 13 décembre. »

**Vous avez jusqu'à jeudi midi le 8 décembre pour faire votre réservation mais pourquoi pas confirmer votre présence dès maintenant?**

*Yves Lépine Président de l'APRUM*

**Nouvelles du RRUM, novembre 2016**

Régime de **retraite**



Le projet de loi 75 sur la restructuration des régimes à prestations déterminées du secteur universitaire a finalement été adopté en juin 2016. Même si le cadre réglementaire détaillé permettant son application est encore à déterminer par Retraite Québec, ses principales dispositions sont déjà mises en place et le Comité de retraite et sa firme d'actuares n'ont pas chômé cet été.

Ainsi, les régimes de retraite universitaires avaient tous l'obligation de soumettre avant le 1er juillet 2016 une mise à jour de leur situation au 31 décembre 2015 sous la forme d'une évaluation actuarielle préliminaire. Celle-ci permettait d'établir les taux de cotisation de base requis jusque-là. Ce taux de base, appelé de « service courant », regroupe le taux des employés et celui de l'employeur et n'inclut pas la cotisation supplémentaire requise pour déficit actuariel. Présentement la participation de l'Université à ce taux de base est à hauteur de 55% et celle des employés est de 45%, ce qui est la fourchette maximum admise par la nouvelle loi.

Selon la loi, un taux de cotisation de base supérieur à 21% de la masse salariale entraînait une obligation de restructuration d'un régime. Cette évaluation actuarielle a été dûment réalisée pour le RRUM et il s'avère que ce taux de base est de 18,11%. C'est une excellente nouvelle pour toutes les parties mais particulièrement pour les retraités. En effet, la nouvelle loi prévoit que dans une situation comme celle du RRUM, le régime ne peut pas modifier les conditions faites aux retraités, notamment les taux d'indexation déjà consentis.

Pour les participants toujours au travail à l'Université, la vie continue et le régime doit faire face à une conjoncture difficile pour son financement à long terme alors que les taux de rendement sur ses placements sont à la baisse pour un avenir prévisible. Pour y voir clair et établir les taux de cotisation des parties à partir de 2018, le Comité de retraite a procédé à une évaluation actuarielle complète, aussi en date du 31 décembre 2015, qui intègre les plus récentes données démographiques et salariales ainsi que les meilleures estimations disponibles de taux de rendement futurs de la caisse. Le Comité a mandaté un comité d'experts externes pour analyser toutes les données et proposer un éventail d'options qui permettront au régime d'assurer sa pérennité sans devenir un trop grand fardeau pour ceux qui déboursent mensuellement.

P.S. Comme vous voyez, je suis toujours en poste. Je vous remercie de votre appui lors de l'élection de mai-juin qui me vaut un nouveau mandat de trois ans depuis le premier septembre.



Robert Brunet,  
votre représentant au Comité de retraite du RRUM

## Campagne Centraide



À chaque année, depuis plus de 40 ans, Centraide fait appel à votre générosité. Les membres de la communauté universitaire participent activement à la Campagne. L'an dernier, nous avons pu remettre 230 000\$ afin de soutenir 420 organismes à Montréal, Laval, Longueuil et St-Hyacinthe. Vous le savez ces organismes font une différence pour tous ceux et celles qui, un jour, ont besoin d'aide.

### -Mais sachiez que :

- 85% des dons vont directement aux organismes, comparativement à 75% pour d'autres campagnes de financement;
- 36 % des dons sont affectés à la persévérance scolaire et à l'aide aux jeunes.
- De nos étudiantes et étudiants font aussi partie des bénéficiaires;
- Ces organismes ouvrent toutes grandes leurs portes aux stages de nos étudiantes et étudiants;
- Pour certains de nos professeures et professeurs, ils sont de précieux partenaires de recherche;

- Nos étudiantes et étudiants sont aussi des bénévoles actifs que nous devons encourager.

**L'objectif pour la campagne 2016 est ambitieux : 250 000\$**

**On a besoin de vous. Agissons ensemble !**

**Comment ?**

Vous pouvez faire un don en ligne en accédant à votre page personnalisée Centraide. **Trouvez le lien pour cette page dans le courriel envoyé par Centraide (à votre adresse @umontreal.ca) entre le 12 et le 13 octobre 2016.**

Ou communiquez votre intention par téléphone (514 343-6111, poste 1668) ou par courriel ( andree.labrie@umontreal.ca ) à madame Andrée Labrie afin qu'elle enregistre votre contribution.

**Il est possible de donner par chèque, carte de crédit ou retenues sur votre rente. Les retenues débiteront le 1 février 2017.**

Nous espérons vous compter parmi les donateurs de 2016 ! En vous remerciant pour votre implication.



*Gilles Rondeau*

*Co-président de la Campagne à l'Université de Montréal, au nom du Comité organisateur*

**LA RUBRIQUE «À L'HONNEUR» DES « NOUVELLES DE L'APRUM»**

Nous sommes très heureux de vous informer de l'inclusion à nouveau dans les pages de votre bulletin de nouvelles de la rubrique « à l'honneur ».

L'idée principale est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeures et professeurs retraités à l'Université de Montréal.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

SVP nous transmettre l'information à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou à [gilles.rondeau@umontreal.ca](mailto:gilles.rondeau@umontreal.ca)



Merci de votre précieuse collaboration.

Gilles Rondeau  
Responsable de la rubrique «À l'honneur»

### **À l'honneur : André-Pierre Contandriopoulos**



Le prix Acfas Jacques-Rousseau 2016, pour des travaux de nature multidisciplinaire, a été remis à André-Pierre Contandriopoulos, professeur émérite au Département d'administration de la santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

*Voici des extraits de l'hommage rendu au lauréat par l'ACFAS lors de la remise du prix le 18 octobre 2016.*

Formé initialement en économie, André-Pierre Contandriopoulos a contribué de manière magistrale au champ de la santé publique non seulement par sa pratique multidisciplinaire mais aussi en mobilisant des spécialistes de tous horizons. Il n'a cessé depuis le tout début de sa carrière de contribuer au domaine de l'administration de la santé, tant sur les plans organisationnel que scientifique.

Sa carrière a été orientée par trois grandes convictions. La première est que la santé est au cœur des responsabilités de l'État. La seconde est que la compréhension et la transformation du système de santé passent par une vision et une approche multidisciplinaire. Enfin, la troisième est que les scientifiques ont la responsabilité de participer aux débats publics en santé.

Le lauréat a fait du dialogue entre plusieurs disciplines le centre de ses travaux. En tant que tel, fidèle disciple d'Edgar Morin, il a toujours considéré que le réel ne peut s'approcher et se comprendre sans multiplier les approches et articuler les outils et les concepts de différentes disciplines.

Son expertise et sa vision ample des questions de santé ont aussi fait de lui un intervenant de choix dans les médias, les conférences et les débats ainsi que dans les commissions gouvernementales. Sa contribution à la création d'institutions durables est aussi inestimable. En 1977, il fonde avec des collaborateurs le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS). Puis, il joue un rôle capital dans la création d'une École de santé publique à l'Université de Montréal.

Sur le plan pédagogique, il a innové en misant sur le coenseignement pour concrétiser l'exigence d'interdisciplinarité qu'il jugeait nécessaire. Il a mis un point d'honneur à concevoir et à enseigner ses cours avec des collègues ayant des formations complémentaires à la sienne.

André-Pierre Contandriopoulos a toujours dédié une grande partie de son temps à ses étudiants à la maîtrise en administration de la santé, au doctorat en santé publique de l'Université de Montréal ainsi qu'aux étudiantes et étudiants en médecine et en pharmacie. Ses cours ont permis de présenter à des milliers d'étudiantes et d'étudiants les concepts nécessaires pour analyser, comprendre et transformer les systèmes de santé.

### **NOTICES NÉCROLOGIQUES**

*Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.*

### **Hommage à la professeure Carolyn Van Vliet**



Carolyn Marina Van Vliet s'est éteinte paisiblement, le vendredi 15 juillet 2016, à Miami, en Floride. Née à Dordrecht, aux Pays-Bas, elle a ensuite vécu à Amsterdam où elle a obtenu un baccalauréat ès sciences en mathématiques et en physique (1949), une maîtrise en physique (1953) et un doctorat en physique avec distinction (1956) de l'Université libre d'Amsterdam. En 1956, elle a accepté un poste de professeure à la faculté de génie électrique de l'Université de Minnesota, à Minneapolis. De 1969 à 1995, elle a été professeure de physique théorique et membre principal de l'équipe de recherche au Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal. Par la suite, elle a élu domicile à Miami, en Floride, afin d'assumer les fonctions de professeure à la faculté de génie électrique et informatique de l'Université internationale de Floride. Plus récemment, elle a été professeure auxiliaire de physique à l'Université de Miami.

Carolyn a mené une brillante carrière couronnée de succès en recherche et en enseignement. Ses domaines de spécialisation portaient sur la mécanique statistique hors équilibre, les fluctuations et les processus stochastiques, le transport quantique dans la matière condensée ainsi que les comportements électroniques au sein des dispositifs quantiques submicroniques. À son actif, elle compte plus de deux cents

publications de recherche et elle avait récemment signé un livre destiné aux étudiantes et étudiants poursuivant des études supérieures qui s'intitule « Equilibrium and Non-Equilibrium Statistical Mechanics ». En 1991, on lui a octroyé le titre de Fellow of the Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) afin de souligner l'importance de sa contribution à son domaine de prédilection. Quelques années plus tard, en 1996, le même institut la décore du titre de Fellow à vie. Elle renouera une fois de plus avec les honneurs, puisqu'elle sera élue Fellow of the American Physical Society en 2010.

Mue par un courage indéfectible et une compassion sans borne, Carolyne a vécu sa vie dans la joie. Passionnée par son travail, elle manifestait également un intérêt marqué pour tout ce qui l'entourait, fidèle à sa réputation de libre penseur. Elle n'hésitait pas à tendre la main à ceux dans le besoin. Outre de solides valeurs familiales et de profondes convictions religieuses, elle possédait un bon sens de l'humour. Elle manquera immensément à sa famille, ses amis et ses collègues.

Nécrologie du journal La Presse

### **Hommage au professeur Yvon Blanchard**



Le 7 août 2016, s'éteignait à l'âge de quatre-vingt-quinze ans le professeur Yvon Blanchard du Département de philosophie.

Il avait pris sa retraite, alors professeur titulaire, en 1986. Après avoir fait ses études classiques au Séminaire Saint-Charles-Borromée à Sherbrooke de 1935 à 1942, il poursuivit ses études à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, obtenant son doctorat en 1946 avec une thèse consacrée au problème de la définition de l'âme chez Aristote.

De 1946 à 1966, il occupa des fonctions d'enseignement à l'École des Vétérans, au Lasalle College, au Chestnut Hill College (Philadelphie) ainsi qu'à l'Université de Montréal. En effet, c'est en 1951 qu'il débuta son enseignement aux cours du soir de la Faculté des sciences sociales de notre université.

En 1953, il est autorisé à donner un enseignement au programme du baccalauréat pour adultes de la Faculté des arts.

Le 1er mars 1955, il est nommé assistant professeur à la Faculté de philosophie (section philosophie) tout en partageant son enseignement avec des tâches administratives.

C'est en 1959 qu'il se consacre entièrement à son enseignement. Bien qu'il soit à la Faculté de philosophie, il est appelé en 1964 à donner des cours de philosophie à l'Extension de l'enseignement.

En 1966, la titularisation lui est accordée, sa leçon inaugurale, publiée en 1968, ayant pour titre Humanisme et philosophie économique.

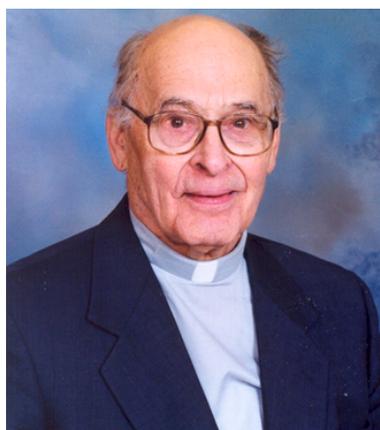
Du 1er novembre 1969 au 31 mai 1973, il occupa la fonction de vice-doyen de la Faculté de philosophie. Des congés d'étude en 1967 et en 1976 ainsi qu'une année sabbatique en 1982 lui permirent d'approfondir ses recherches en philosophie économique et, en particulier, sur le marxisme.

Au long de sa carrière, il signa bon nombre d'articles dans diverses revues et des textes hors-série dont La philosophie de Karl Marx, publié en 1985. De fait, à la Faculté de philosophie et, plus tard, au Département de philosophie, le professeur Blanchard consacra son enseignement à ses deux domaines de recherche, attirant bon nombre d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

Je suis arrivé trop tôt à la Faculté pour profiter de son enseignement mais, quelques années plus tard, en tant que collègue, j'ai su apprécier son dynamisme, son entregent et le rôle positif qu'il jouait au sein de notre unité. Je regrette d'avoir perdu contact avec lui car, à sa retraite, il jugea bon de se retirer loin de Montréal.

Georges Héjal, 8 septembre 2016

### **Hommage au professeur André Legault**



André Legault, professeur titulaire à la retraite de la Faculté de théologie, est décédé le 5 juillet 2016 à l'âge de 99 ans. Ordonné prêtre en 1940, il a obtenu la licence en philosophie de l'Université de Montréal la même année et le doctorat en théologie en 1946. Durant ces années, il œuvrait aussi à la formation des futurs prêtres de la Congrégation de Sainte-Croix au Scolasticat de Sainte-Geneviève de Pierrefonds en dispensant quelques cours d'enseignement biblique et de liturgie.

De 1946 à 1950, il a accompli des études spécialisées à l'Institut biblique de l'Université Grégorienne à Rome pour un baccalauréat et une licence en études bibliques. Puis, il a fait un séjour de recherche à l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem où il a été un disciple inconditionnel du père Pierre Benoît o.p. Il a complété cette période avec des études avancées en langues sémitiques et en histoire des religions à l'Institut Catholique, à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études de Paris. De retour à Montréal en 1950, il s'est consacré à l'enseignement dans le domaine biblique, assurant les cours sur les Livres du Nouveau Testament au Scolasticat des Pères de Sainte-Croix et au Grand Séminaire de Montréal. La Faculté de théologie était établie en effet au Grand Séminaire mais faisait partie de l'Université de Montréal

depuis la fondation de celle-ci et elle en conférait les diplômes de baccalauréat, licence et doctorat en théologie.

En 1967, plusieurs scolasticats de communautés religieuses mirent en commun leurs ressources professionnelles dans le projet de restructuration et d'intégration de la Faculté de théologie au campus et au corps administratif de l'Université de Montréal. Le professeur André Legault a été un artisan très actif de cette intégration de la faculté renouvelée, d'abord dans la préparation du projet et du regroupement des professeurs, puis comme membre de divers comités d'orientation, responsable du remaniement des programmes, membre du nouveau conseil de faculté. Il en fut le vice-doyen de 1967 à 1973. Il y a été professeur d'études bibliques avec des cours portant sur la formation et l'exégèse des Évangiles, et sur la théologie des Livres du Nouveau Testament aux trois cycles d'études. En janvier 1972, il a été nommé président du Comité du statut du corps professoral.

Le père André Legault a quitté l'université le 1er juillet 1973 pour la responsabilité de pasteur de la Paroisse Saint-Germain d'Outremont qu'il va remplir pendant 27 ans. Il n'en était pas à son premier engagement ecclésial. Il a œuvré longtemps dans les milieux de l'œcuménisme chrétien, notamment comme membre du Groupe œcuménique anglais et français de Montréal. Il a été longtemps président du conseil d'administration de la fondation du Cardinal Léger et de ses œuvres. Il a été récipiendaire de la croix «Pro Ecclesia et Pontifice», décernée par le pape Jean-Paul II en septembre 1985.

Le professeur André Legault a été membre fondateur de l'Association Catholique des Études bibliques au Canada dont il fut le vice-président (1949-1959) puis le président (1959-1962). Il a été secrétaire de la Société Catholique de la Bible (1950-1967), membre de la Catholic Biblical Association of America (1946-1973), membre de la Canadian Society of Biblical Studies dont il fut le président en 1974, membre de la Société Canadienne de Théologie (1961-1983) et, enfin, membre de l'Association Les Amitiés culturelles Canada français – Israël.

André Legault a publié dans quelques livres écrits en collaboration, tels *L'Évangile selon saint Luc*, Fides, 1951; *Les Épîtres aux Thessaloniens*, Fides, 1951; *Richesse et pauvreté dans la Bible*, A.C.C. 1957; *Marie dans l'Ancien Testament*, A.C.C. 1958; *Littérature et théologie pauliniennes*, DDB 1960; *L'Église dans l'Écriture*, DDB, 1962. Il a publié des articles de revue tels «Christophanies et angélophanies dans les récits évangéliques de la Résurrection», dans *Science et Esprit* 21, 1969; «Les origines du dimanche», dans *Liturgie et Vie chrétienne* 72, 1970; «*Beyond the things which are written*», dans *New Testament Studies* 18, 1972.

De l'homme lui-même, une rare unanimité salue le raffinement, la délicatesse et la générosité. Un grand travailleur qui prônait la formation à diverses grandes écoles pour s'ouvrir l'esprit aux grandes traditions et être à l'affût des dernières recherches. Un professeur apprécié pour sa compétence et son ardeur à transmettre son savoir. Il laisse un héritage d'homme d'étude et de cœur, de sagesse et de dignité.

André Charron c.s.c.  
Ex-doyen de théologie (1985-1989)

## **Hommage au professeur Kimon Valaskakis**



Le 24 juin dernier le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal a perdu l'un de ses personnages les plus originaux, Kimon Valaskakis, à l'âge de 74 ans. C'était un vrai citoyen du monde, polyglotte, né au Caire, élevé en Europe et éduqué en France, en Angleterre et aux États-Unis. Après une thèse de doctorat à l'Université Cornell sur le dirigisme du ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, il s'est joint au Département en juin 1967. Pendant les 28 ans suivants, il a enseigné l'histoire économique au Département. Toutefois, son intérêt principal n'était pas le passé mais plutôt le futur. Fondateur du groupe de recherche interuniversitaire Gamma, il prévoyait déjà, dans les années 1970, une société presque sans propriété personnelle, où les pires abus du capitalisme seraient corrigés. Dans la « Société de conservation » qu'il envisageait, les biens de consommation durables seraient

partagés par le mécanisme du marché, le tout surveillé par un État bienveillant.

En 1995, après une défaite comme candidat aux élections fédérales précédentes, Kimon Valaskakis a été nommé au poste d'ambassadeur du Canada auprès de l'OCDE à Paris. Cinq ans plus tard, il s'est lancé dans une nouvelle carrière comme réformateur des institutions internationales. Avec son groupe de recherche, devenu la Nouvelle École d'Athènes, il a organisé une série de conférences internationales sur la gouvernance mondiale. Enfin, dans son livre *Buffets and Breadlines*, publié en 2012, il a joué le rôle de philosophe grec classique, posant une série de questions dont les réponses menaient inévitablement vers la nécessité d'un gouvernement interventionniste mondial – conclusion avec laquelle Colbert aurait sûrement été d'accord.

Leonard Dudley,  
professeur honoraire

### **LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

Une adresse plus précise.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

**APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7**

#### **VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?**

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1er juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)

Vous trouverez sous la rubrique « La cotisation » le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

#### **ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT**

*Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.*

**Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)**

*Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM*

Nom et prénom(s).....

Adresse à domicile .....

.....

Adresse internet .....

Téléphone: .....

Date de la prise de retraite .....

Unité administrative (Faculté, école, département) .....

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :.....

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées .....

.....

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

SVP faire parvenir à

APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.*